

REGLEMENT INTERNE saison 2020 / 2021

Les séances de VTT sont accessibles aux enfants de plus de 7 ans et après passage d'un test sur deux séances pour les nouveaux inscrits et anciens du club Afin de pouvoir faire des sorties entre 15 et 20 km sur 2 heures. Les adultes sont également les bienvenus.

Il est souhaitable que les parents s'investissent dans l'encadrement des groupes, sans avoir forcément des notions de VTT, et en fonction de leurs disponibilités en souscrivant une licence pratiquant vtt ufolep.

INSCRIPTION :

Fiche d'inscription, certificat médical et règlement du club à retourner signés, sont disponible sur le site de l'AOTL CYCLISME. **Il est nécessaire de valider votre adresse mail** en envoyant un courriel à contact@aotlcyclisme.fr

TARIF:

Cotisation club 50€ puis 25€ pour les membres suivant du même foyer.
Coût des licences choisies (UFOLEP ou/et FFC)
Pour les nouveaux adhérents achat d'un maillot du club obligatoire (Coût 35€)

Règlement par chèque de préférence:

1 chèque pour la cotisation et la licence
+
1 chèque pour les commandes de vêtements

En précisant au dos le nom du licencié et la raison du paiement (cotisation ou vêtement).

ATTENTION :

- **tout dossier incomplet ne sera pas accepté**
- **l'enfant ne pourra pas participer au cours d'essai SANS CERTIFICAT MEDICAL**
- **Les dossiers **complets** sont à rendre AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2020.**

TENUE VESTIMENTAIRE :

Nous demandons à ce que l'enfant porte le maillot du club à chaque séance.
Pour le bas, prévoir une tenue adaptée à la pratique sportive du vélo. **Eviter les tenues de ville.**

MATERIEL INDISPENSABLE :

Un vélo adapté à la taille de l'enfant et en bon état de fonctionnement. **Un enfant ne pourra pas être accepté à l'entraînement si son vélo est défectueux.**
Casque, gants, gourde ou bidon, kit de réparation (chambre à air, rustines, colle, pompe), imperméable, petit sac à dos sont OBLIGATOIRES.

Lors d'une sortie, si un enfant n'a pas tout son matériel au complet, **l'encadrant peut refuser l'enfant.**

HORAIRES :

Mercredi horaire en cour de validation

En étude cours le matin pour les enfants débutants.

Une séance ouverte à tous les niveaux, arrivée sur site **13h45** cours de 14h00 à 16h00 en fonction du nombre de bénévoles présents hors débutant (sauf accord encadrant). Les horaires pourront être modifiés dans la saison pour éviter les grosses chaleurs.

Regarder sur le site internet avant de vous déplacer.

De plus si le nombre de bénévoles est insuffisant, seuls les enfants désignés par les responsables pourront y participer. L'AOTL-CYCLISME est composée de bénévoles et il est difficile de trouver des parents disponibles le mercredi-après midi.

En cas d'annulation prévisible la veille, un message sera diffusé sur le site internet et sur la page Facebook du club.

Samedi

Arrivé sur site **09h45 cours** 10h00 à 12h00 pour tous les licenciés. Les parents sont attendus pour encadrer en fonction de leurs possibilités afin que plusieurs groupes (de niveau) puissent être organisés.

Différents soirs dans la semaine en fonction des disponibilités des encadrants à voir sur le site internet

De 18h00 à 20h30 lorsque le temps et la clarté le permettent (en principe de mai à début septembre) sortie adultes et enfants ayant une bonne pratique (voir avec les encadrants) typé enduro léger.

Pour tous les entraînements :

Il est demandé de regarder le site internet avant de s'y rendre, le lieu de celui-ci pouvant varier ponctuellement.

Un appel sera fait par le responsable de groupe. Les parents et licenciés devront prévenir celui-ci de leur absence. Les coordonnées des responsables seront disponibles sur demande et/ou sur le site internet.

Afin de permettre l'évolution des adhérents la présence des enfants est exigée au minimum 1 fois par semaine.

Les enfants ne venant pas régulièrement et n'ayant aucune excuse (validé par les dirigeants de l'AOTL CYCLISME) se verront exclus sans aucun remboursement de leur cotisation.

La pratique du VTT étant à risque il en va de la sécurité des enfants de plus les absences régulières pénalisent le collectif.

<p><u>NB :</u> Il est demandé aux parents de signaler l'arrivée et le départ de l'enfant à un encadrant, pour une question de sécurité et de responsabilité. Les enfants sont sous la responsabilité du club uniquement durant les créneaux horaire ci-dessus. Prenez le temps de discuter avec les encadrants de votre enfant avant et après la séance. En début de séance, des informations importantes concernant le club peuvent être données.</p>

Pendant les vacances scolaires l'entraînement n'est pas assuré.

Nous vous demandons de bien respecter les horaires pour un départ à 14h00 le mercredi et 10h00 le samedi. (L'arrivée des enfants est donc souhaitée entre 9h45 et 10h le samedi et entre 13h45 et 14h le mercredi)

Assurez-vous également que le cours ait bien lieu.

Les entraînements se passent dans l'enceinte du stade de Brocarel dans la majorité des cas. Au cours de l'année, nous effectuons également des sorties hors site avec des lieux de rendez-vous différents.

ANNULATION D'UNE SEANCE :

Nous nous réservons le droit d'annuler une séance si les conditions météo sont mauvaises ou s'il n'y a pas suffisamment d'encadrants pour assurer la sécurité de vos enfants.

Les séances ne seront pas forcément annulées en cas de pluie : renseignez-vous auprès du site et mettez un vêtement adapté à la pluie dans le sac de votre enfant.

RESPECT DES ENCADRANTS :

Tous les encadrants sont des bénévoles. Ils prennent sur leur temps personnel pour s'occuper de vos enfants. Ils doivent gérer un groupe, ce qui n'est pas évident lorsque ce n'est pas leur profession.

Il ne sera donc toléré aucun manque de respect envers: un adulte ou un autre enfant et aux règles élémentaires de sécurité.

Merci de prévenir l'équipe encadrante lorsque votre enfant sera absent : en effet les bénévoles s'organisent pour un nombre d'enfants défini en début d'année : merci de respecter le temps qu'ils passent pour les enfants et l'organisation des séances.

Tout manquement au respect pourra entraîner l'exclusion de l'enfant à une ou plusieurs séances d'entraînement selon la gravité. Le parent sera informé du problème par courriel/email.

COMPETITIONS :

Il est organisé par les fédérations UFOLEP et FFC quelques courses dans le département entre les mois d'octobre et mars pour la fédération UFOLEP (le national UFOLEP se déroulant au mois de mai pour les catégories à partir de minimes) et entre janvier et août pour la FFC. Ces compétitions sont préparées par des clubs comme le nôtre et ne sont pas obligatoires. Les courses se déroulent par catégories d'âge.

Le club n'assure aucun accompagnement. Si votre enfant est intéressé, vous devrez l'accompagner et il restera sous votre responsabilité tout au long de la manifestation.

Pour plus de détails rapprochez-vous des encadrants.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE :

Au cours de l'année scolaire nous organisons quelques temps forts où la présence des enfants et des parents est souhaitable:

- plusieurs goûters/fêtes rythment l'année
- Course UFOLEP organisée par le club au stade de Brocarel.
- Journée ou weekend mai/juin avec pique-nique (selon possibilité).

BENEVOLAT :

Nous recherchons pour encadrer les enfants des adultes pour le mercredi et le samedi. L'adulte n'est pas obligé d'être un cycliste chevronné. Nous acceptons même les parents à pied pour les petits. Plus nous serons nombreux à encadrer et plus nous pourrons dispenser un enseignement de qualité en faisant des petits groupes (apprentissage de base, perfectionnement, compétition), pour que chacun de nos enfants y trouve du plaisir.

Nous recherchons également des parents volontaires pour nous aider dans l'organisation des manifestations.

SITE INTERNET:

Nous mettons à votre disposition notre site internet <http://aotlcyclisme.fr> où vous pourrez consulter nos différentes rubriques avec les rendez-vous, les manifestations, les photos,.....

Les photos et vidéos prises lors des activités du club sont diffusées sur notre site internet.

L'AOTL-CYCLISME se réserve le droit d'utiliser l'image de ses licenciés pour une utilisation promotionnelle du club et pour le site internet, dans le respect de ces derniers.

MAILLOTS ET VETEMENTS

Les commandes de vêtements se font deux fois par an : en octobre et en mars.

Plusieurs vêtements sont disponibles sous les couleurs du club (maillot manches courtes, maillots manches longues, cuissards, vestes thermiques...). Seul le maillot est obligatoire.

Nous vous demandons de régler par chèque lors de votre commande. Toute commande non réglée ne sera pas envoyée dans la commande groupée.

Pour la saison 2019/2020 :

- Commandez avant le 1^{er} octobre pour les vêtements d'hiver
- Commandez avant le 1^{er} mars pour les vêtements d'été.

Nous vous souhaitons une bonne saison de VTT.

A retourner pour confirmer avec la fiche d'inscription sans oublier la validation par email :

contact@aotlcyclisme.fr

Les personnes, ne se servant pas d'internet, doivent le préciser lors de leur inscription.

**Je soussigné(e) _____ parent de _____
certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.**

Pour les enfants de plus de 12 ans.

J'autorise mon enfant nom : _____

prénom : _____ à rentrer par ses propres moyens à son domicile

OUI / NON

Date:

Signature: